



LYCEE POTHIER

(0450049j)

2 bis rue Marcel Proust

45 000 Orléans

Tél : 02.38.79.56.00

«Civilité» «Prénom» «NOM»

«Adresse»

«CP»«Ville»

«Casiers»

N° de séance : 2/2020/2021

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

jeudi 12 novembre 2020
(visioconférence)

Heure de début : 18h20 ; Heure de fin : 20h00

Présidence : Pascale GAUTROT-LAMOUREUX, Provisure

Secrétariat : Mathilde ROUSSET de PINA, Gestionnaire

Membres présents à l'ouverture du CA : 23

Dont 23 votants - Quorum : 16

(Listes d'émargement CA en annexe)

Le Président de séance

LA PROVISEURE

PASCALÉ GAUTROT-
LAMOUREUX

Pascale GAUTROT-LAMOUREUX

Le Secrétaire de séance

Mathilde ROUSSET DE PINA

A Orléans, Transmis le 18/11/20.

Ordre du jour :

1) Conseil d'administration

- Installation du conseil d'administration

2) Pédagogie

- Mise en place de l'hybridation des enseignements
- Plan de continuité

N° et nature des Questions traitées	Nombre Feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'administration	1	
II– Pédagogie	7	
III– Gestion financière		
IV– Questions diverses		
V–		
TOTAL DES FEUILLETS	8	
+ pages de garde	1	
+ page d'émargement	1	

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :
I – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réservé à l'administration
destinataire

Installation du Conseil d'Administration

Madame GAUTROT-LAMOUREUX, Provisoire, installe le Conseil d'Administration et détaille la composition de chacune des commissions telle que préparée par les administrateurs élus. La composition des commissions est arrêtée conformément au document figurant en annexe.

Le conseil d'administration étant installé, il peut valablement délibérer. Les suppléants qui ne remplacent pas un membre titulaire sont libérés.

Ordre du jour

Madame la Provisoire propose de modifier l'ordre du jour du conseil d'administration comme suit :

- Suppression du point relatif au vote du procès verbal du précédent conseil d'administration.

Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour : 23

<p style="text-align: center;">Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">II – PEDAGOGIE</p>	<p style="text-align: center;">Réservé à l'administration destinataire</p>
<p><u>Mise en place de l'hybridation des enseignements</u></p> <p>Madame la Provisure présente la solution choisie en expliquant au préalable le processus qui a permis d'arrêter ce choix.</p> <p>Le conseil pédagogique s'est réuni vendredi 6 novembre et a travaillé sur trois propositions. Sur cette base, les coordonnateurs de discipline ont consulté leurs équipes afin de formuler un avis.</p> <p>Le Conseil de la Vie Lycéenne a été réuni mardi 10 novembre afin de recueillir l'avis des élèves et des étudiants. Enfin, un entretien avec une représentante des parents d'élèves et d'étudiants a permis de soumettre les différentes propositions aux parents.</p> <p>À l'issue de ces consultations, une organisation a été retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles suivent l'ensemble de leurs cours au lycée en présence de leurs professeurs. En effet, 80 % des lycées ayant des classes préparatoires aux grandes écoles ont maintenu les cours dans l'établissement. Il s'agit de classes à concours nationaux. Ne pas maintenir les cours en présence des professeurs exposait nos étudiants à une rupture de l'égalité de traitement et pourrait les mettre en difficultés. • Une alternance entre cours au lycée et cours à distance est mise en place pour les élèves du second degré. Elle est réalisée par niveau : seront en cours à distance : du 16 au 20 novembre, les Secondes, du 23 au 27 novembre, les Premières, du 30 novembre au 4 décembre, les Terminales, du 7 au 11 décembre, les Secondes, du 14 au 18 décembre, les Premières. • Les élèves d'UPE2A suivent tous leurs cours au lycée avec leurs professeurs. <p>Libérer un niveau chaque semaine permet de faire des cours en visioconférence au lycée pour le niveau non présent. De plus, dans le cas de cours en groupes, les groupes ne sont pas déséquilibrés. Enfin, cela limite le brassage notamment au niveau du bâtiment C, bâtiment très fréquenté.</p> <p>Le seul point de difficulté est le nombre d'élèves par classe. Il reste le même. Cependant, en classe, les élèves et les étudiants portent le masque et se lavent systématiquement les mains en entrant.</p>	

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

II – PEDAGOGIE

Concernant la restauration, un travail est réalisé sur les emplois du temps des classes préparatoires aux grandes écoles afin d'avoir trois services équilibrés en nombre de convives et d'assurer la distanciation physique.

Le calendrier permet de préserver au maximum les enseignements en présence des professeurs des classes de Terminales, année sanctionnée par un diplôme avec des épreuves dès le mois de mars.

Monsieur THEBAUT, représentant des personnels enseignants et d'éducation, s'étonne qu'en conseil pédagogique, seule la possibilité d'un demi-groupe en classe et en demi-groupe en visioconférence ait été évoquée. Il semblerait que personne n'ait parlé d'un demi-groupe en classe et d'un demi-groupe en autonomie au domicile.

Madame la Proviseure explique que cela a été évoqué. Les professeurs n'ont cependant pas retenu cette possibilité car elle générerait trop de travail.

Le conseil pédagogique était majoritairement pour les propositions deux et trois. Mais les trois options ont été transmises aux coordonnateurs afin qu'elles soient discutées en équipe.

L'option une était problématique : double travail, moins de cours en présence du professeur, un déséquilibre des groupes des enseignements de spécialité et peu de travaux pratiques en sciences.

Monsieur VAPPEREAU, représentant des personnels enseignants et d'éducation, n'est pas à l'aise avec le fait que les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles ne soient pas impactés par l'hybridation des cours. Cela permet une équité avec les étudiants des autres lycées mais ce n'est pas équitable par rapport aux élèves du secondaire. Les élèves de seconde ne sont pas autonomes. Or, ils vont rester deux semaines seuls chez eux. Les étudiants sont en revanche plus autonomes.

Madame la Proviseure considère que les étudiants ne sont pas si autonomes. Pendant le premier confinement, la progression n'a pas été la même pour tous. De plus, les étudiants sont touchés par la nouvelle organisation dans la mesure où leurs emplois du temps sont déstructurés pour le passage à la restauration scolaire. Enfin, certes, le choix de maintenir tous les cours au lycée pour les étudiants n'est pas équitable vis à vis des élèves du secondaire mais ils passent un concours non un diplôme. Ils doivent donc être dans la même situation que les étudiants des autres lycées à classes préparatoires aux grandes écoles.

Madame SAINTENY, représentante des élèves et des étudiants, relate les difficultés en classe préparatoire aux grandes écoles et la charge de travail. Certains étudiants sont prêts à démissionner si les cours sont réalisés à distance.

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

II – PEDAGOGIE

Madame la Provisure demande aux membres du conseil d'administration leur avis sur le calendrier. Il peut être revu mais dès ce soir car il faut communiquer rapidement auprès des parents.

Certains enseignants préféreraient que les élèves de Première soient libérés la semaine du 16 au 21 novembre 2020 plutôt que les élèves de Seconde du fait des dates de conseils de classe. Cette modification est cohérente. Le calendrier est donc revu dans ce sens.

Madame NICOLAS DURAND, représentante des personnels administratifs et techniques regrette qu'avec cette solution, les effectifs restent élevés, notamment en classes préparatoires aux grandes écoles. Ils sont très proches dans les couloirs et dans les salles de classe. Le brassage est important.

Madame la Provisure rappelle qu'un tiers des effectifs du pré-bac sera absent. Cela va apporter de la fluidité. De plus, tout le monde est masqué et se lave les mains régulièrement. Il sera demandé aux professeurs d'espacer les élèves et les étudiants au maximum et d'ouvrir les fenêtres.

Monsieur PAULIN, représentant des personnels enseignants et d'éducation pensait que l'hybridation devait être une diminution de 50 % des effectifs. Là, il a l'impression que ce n'est pas le cas car tous les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles seront présents. Seuls un tiers du pré-bac ne sera pas au lycée. Cela ne fait donc qu'un quart des élèves et des étudiants en moins.

Madame la Provisure précise la demande du Ministre de l'Education Nationale : les élèves doivent assister au minimum à 50 % des cours. Ce n'est donc pas être un minimum de 50 %.

Madame LESNE représentant des personnels enseignants et d'éducation, remarque que 50 % des cours pour les élèves laisse la place à l'interprétation mais n'exclut pas la possibilité d'organiser la classe en demi-groupe. Elle regrette que ce soit au niveau local de s'organiser. Selon Madame LESNE, la seule solution qui apporte une garantie au niveau sanitaire est l'organisation en classes allégées. Certes, il y a du gel hydro alcoolique dans toutes les classes au lycée Pothier, les élèves ont leur masque mais la distanciation physique n'est pas assurée du fait des effectifs. Sur le plan sanitaire, si le nombre d'élèves par classe n'est pas réduit, nous irons dans une impasse avec des contaminations. Madame LESNE aurait souhaité des cours en demi-groupes.

Madame la Provisure rappelle que, selon le ministère de l'Education Nationale, l'organisation en demi-groupe c'est un groupe face au professeur et un groupe travaillant chez lui soit en visioconférence, soit avec du travail à réaliser en autonomie.

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

II – PEDAGOGIE

Madame LESNE considère que les enseignants sont capables d'organiser le travail en autonomie pour le groupe d'élèves qui reste à son domicile.

Madame la Provisure rappelle que les enseignants ont majoritairement écarté cette hypothèse en conseil pédagogique. La réflexion en équipe a mené au même résultat.

Madame LESNE pense que la présentation n'était pas favorable à l'hypothèse une.

Madame la Provisure précise de nouveau que la majorité des enseignants n'y était pas favorable. Qui plus est, tous les groupes ne sont pas à trente-cinq : en cours de langues, en travaux pratiques... Enfin le bâtiment C a une ventilation neuve : l'air vicié est remplacé par de l'air extérieur.

Madame CALPAS, représentante des parents d'élèves et d'étudiants s'inquiète du suivi des élèves et du fait de les laisser en autonomie chez eux si la solution une était mise en œuvre.

Madame la Provisure souligne qu'aucun cas de contamination n'a été constaté dans l'établissement. Jusqu'à aujourd'hui, tous les cas de COVID sont des cas de contamination à l'extérieur du lycée. Seuls des cas contacts ont été recensés. Aucun ne s'est avéré positif.

19 heures 19 : Madame SAINTENY quitte la séance.

Monsieur THEBAUT s'étonne que les classes à trente cinq soient autorisées alors que le Conseil d'Administration se déroule en visioconférence. Il est favorable aux demi-groupes. Qui plus est, dans son équipe, seules les propositions deux et trois ont été présentées.

Madame la Provisure, associée à Monsieur BROWN, Provisur adjoint, rappellent que les enseignants se sont massivement prononcés pour l'hypothèse retenue. Ils ont confirmé ce choix en équipe. Le Conseil de la Vie Lycéenne et les parents d'élèves et des étudiants ont fait le même choix. La proposition faite est donc celle présentée en conseil d'administration.

Madame LESNE s'inquiète de la restauration et de la pause cigarette. Madame la Provisure répond qu'à partir de lundi, la distanciation physique sera renforcée au restaurant scolaire.

Monsieur VAPPEREAU intervient afin de d'expliquer qu'en conseil pédagogique, il n'a jamais été demandé de ne présenter que les propositions deux et trois aux équipes.

Madame NICOLAS DURAND souhaite parler des cas asymptomatiques qui sont sans doute dans le lycée.

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

II – PEDAGOGIE

Madame la Proviseure la rassure : c'est possible mais tout le monde porte son masque et dispose de gel hydro alcoolique pour se laver les mains. La contamination dans l'établissement est parfaitement contenue.

Madame METRO représentante des élèves et des étudiants s'étonne de la présence d'espaces fumeurs dans le lycée alors qu'il est interdit de manger en dehors de la demi-pension.

Madame la Proviseure indique que les espaces fumeurs ont été mis en place dans le cadre du plan Vigipirate attentat renforcé. Cela permet d'éviter les attroupements devant l'établissement. Les espaces de restauration ne sont pas possibles en dehors de la restauration scolaire car aucun personnel d'entretien n'est disponible pour en assurer le nettoyage et la désinfection.

Madame TACHERIFFET, représentante des parents d'élèves et d'étudiants, demande des précisions sur la restauration scolaire.

Madame la Proviseure explique qu'il y a un peu plus de 650 places. À partir de lundi, les élèves et les étudiants se répartiront en trois services : 300/350 à 11 heures 30, 300/350 à 12 heures 15 et 300/350 à 13 heures. La distanciation physique sera donc renforcée.

Monsieur VAPPEREAU s'inquiète de la file d'attente. Madame la Proviseure précise que les élèves et les étudiants ont leur masque.

Madame la Proviseure présente le Plan de Continuité Pédagogique selon le document joint en annexe.

Madame LESNE demande si la bande passante sera suffisante pour assurer les visioconférences du niveau absent du lycée.

Madame la Proviseure la rassure : la Région Centre Val de Loire est prête à augmenter la bande passante en cas de difficulté.

Monsieur GILET présente l'organisation des cours d'EPS. Les terminales viennent en demi-groupes, soit une semaine sur deux, soit une heure chacun (notamment pour les deux semaines qui viennent afin de finir les évaluations des premières épreuves du bac). En seconde et première, deux classes du même niveau viennent sur un même créneau de 2 heures, conformément à leur emploi du temps normal. Les classes viennent en classe entière mais sont prises en charge par trois enseignants : chaque enseignant référent conserve les 2/3 de sa classe, et 1/3 de chacune des 2 classes va avec l'enseignant supplémentaire.

Les cours d'EPS sont organisés selon un plan spécifique car les élèves retirent leur masque.

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

II – PEDAGOGIE

Monsieur PAULIN s'inquiète de ne pas avoir eu d'information concernant les emplois du temps des classes préparatoires aux grandes écoles impactés par le passage au self.

Monsieur GRAVIERE, Proviseur adjoint, explique que les classes ont été ciblées. Il s'agit de celles présentant un nombre important d'étudiants mangeant à la restauration scolaire à 12 heures 15. L'emploi du temps a été revu afin qu'ils mangent soit à 11 heures 30 soit à 13 heures.

Madame LESNE regrette que l'occasion n'ait pas été saisie de faire cours à des demi-classes. Cela aurait pu être positif et plus cohérent sur le plan sanitaire.

Madame la Proviseure indique qu'un point sera fait ultérieurement afin de voir si le choix fait par le lycée a été judicieux ou non.

Madame LESNE évoque le problème de la formation des collègues enseignants à l'outil numérique.

Madame la Proviseure rappelle qu'il y a eu une formation en début d'année scolaire. De plus, des formations sont organisées au cas par cas par Monsieur LENGLET, référent numérique. Il a, par ailleurs, transmis un didacticiel à tous les enseignants. Enfin, Monsieur LENGLET est à la disposition des collègues qui en auront besoin.

Madame JEUVEY, représentantes des parents d'élèves et d'étudiants est inquiète par rapport à l'EPS.

Madame la Proviseure la rassure en soulignant l'extrême vigilance des collègues tant sur le lavage des mains que sur la désinfection des équipements. De plus, aucune activité de contact directe n'est réalisée.

Madame TACHERIFFET demande si un retour d'expérience est prévu.

Madame la Proviseure indique qu'un retour d'expérience a été fait suite au premier confinement. Il est prévu d'en faire un nouveau d'ici quinze jours auprès des enseignants et des agents.

L'hybridation des enseignements et le plan de continuité sont soumis au vote pour avis avec une mise à jour du calendrier : du 16 au 21 novembre, les Premières, du 23 au 28 novembre, les Secondes, du 30 novembre au 5 décembre, les Terminales, du 7 au 12 décembre, les Premières, du 14 au 19 décembre, les Secondes. L'avis proposé est "favorable".

Vote ⇒ contre : 4 - abstention : 0 - pour : 18

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

II – PEDAGOGIE

Madame PIDOUX, représentante du Conseil Régional du Centre Val de Loire salue le travail fourni par les équipes dans un temps très restreint. Elle remercie pour leur engagement tous les personnels, la Direction, les enseignants, les agents...

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h00**

RAPPEL : le procès verbal du conseil d'administration, les actes du conseil d'administration et les actes du chef d'établissement peuvent être consultés, dans l'espace professeur sous le panneau conseil d'administration, dans le classeur dédié.



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Modalités de fonctionnement distanciel / présentiel du lycée Pothier à Orléans

Cf. document ci-joint produit par le lycée.

Avis de la cellule de continuité pédagogique :

Favorable.

Accord de l'autorité académique :

- Vu le protocole sanitaire de novembre 2020
- Vu le plan Vigipirate
- Vu la demande du proviseur du lycée Pothier en date du 10 novembre 2020

Madame la rectrice autorise à ce que les élèves soient placés en continuité pédagogique à distance selon les modalités suivantes :

- L'internat reste ouvert
- CPGE maintenues en présentiel
- UPE2A maintenues en présentiel
- Second degré en hybridation par alternance de niveau. Un niveau est en distanciel selon le calendrier suivant :
 - S1 du 16 au 20 novembre : 2ndes
 - S2 du 23 au 27 novembre : 1ères
 - S3 du 30 novembre au 4 décembre : Terminales
 - S4 du 7 au 11 décembre : 2ndes
 - S5 du 14 au 18 décembre : 1ères

Les secondes et les premières sont ainsi présents 3 semaines sur 5.

Les terminales sont présents 4 semaines sur 5.

En EPS les classes de terminale sont dédoublées et 3 professeurs sont affectés pour 2 classes sur les autres niveaux.

L'enseignement sera organisé en distanciel pour les élèves non présents au lycée.

Tout élève scolarisé bénéficie des apprentissages obligatoires, sous forme de cours, en présence au sein de l'établissement, à distance ou de travail en autonomie, sur l'intégralité du temps scolaire.

du 16/11/2020 au 18/12/2020 inclus.

La rectrice,
chancelière des Universités

Katia BÉGUIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE du jeudi 12 novembre 2020

	Civilité	Nom	Prénom	Classe	Catégorie	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
Chef d'établissement	Madame	GAUTROT-LAMOUREUX	Pascale		Direction	<input checked="" type="checkbox"/>		
Provisseur adjoint	Monsieur	BROWN	Alain		Direction	<input checked="" type="checkbox"/>		
Intendant	Madame	ROUSSET DE PINA	Mathilde		Direction	<input checked="" type="checkbox"/>		
Conseiller principal d'éducation	Madame	CHENOY	Pascale		Education	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant de la collectivité de rattachement	Madame	PIDOUX	Fanny		Personnalité locale	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant de la collectivité de rattachement	Monsieur	LECOQ	Philippe		Personnalité locale			
Représentant de l'EPCI	Monsieur	DEFOSSEZ	Quentin		Personnalité locale	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant de la commune	Monsieur	ROSE	Fédéric		Personnalité locale			<input checked="" type="checkbox"/>
Personnalité qualifiée Conseiller éducation, Culture	Madame	LEPAGE	Anne		Personnalité locale			
Personnalité qualifiée Vice-Présidente CA	Madame	MAGNERON	Nathalie		Personnalité locale	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des Parents d'Elèves	Madame	CALPAS	Marie-Catherine		FCPE	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des Parents d'Elèves	Madame	JEUVREY	Christine		FCPE			
Représentant des Parents d'Elèves	Monsieur	DECIMA	Michel		FCPE			
Représentant des Parents d'Elèves	Madame	TACHERIFFET	Zachia		FCPE	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des Parents d'Elèves	Monsieur	ETRIILLARD	Alan		FCPE	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des élèves	Madame	SAINTENY	Diane		LSUPBL	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des élèves	Monsieur	MAGHLAOUA	Baraa		TG7	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des élèves	Monsieur	BORDA	Thomas		TG7	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des élèves	Madame	METRO CC&CV	Alicia Mercy's		TG8 168	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant des élèves	Madame	GERNEZ	Loula		1G2			
Représentant de personnels ATOSS	Madame	BLANCKAERT	Axelle		Administratif	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant de personnels ATOSS	Madame	NICOLAS-DURAND	Agnès		Administratif	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant de personnels ATOSS	Madame	GAREYTE	Majka Ne bane		Administratif	<input checked="" type="checkbox"/>		
Invité Permanent	Monsieur	GRAVIERE	Cyril		Direction			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Monsieur	VAPPREAU	Florian		Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentants des Personnels enseignants et Education	Monsieur	GILET	Mathias		Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	RETFE	Brigitte		Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentants des Personnels enseignants et Education	Monsieur	THEBAUT	Laurent		Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentants des Personnels enseignants et Education	Monsieur	PAULIN	Guillaume		Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	LESNE	Sylvie		SNES-SNEP-FSU	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	LESPINASSE	Fabienne		SNES-SNEP-FSU	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Invité	M. Gracia				Enseignante → 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100	<input checked="" type="checkbox"/>		
Invité	M. Wagner					<input checked="" type="checkbox"/>		

QUORUM : 16

Total présents :
Total votants :

